

## Défis de l'environnement

## Le Plan d'investissement vert sur la table

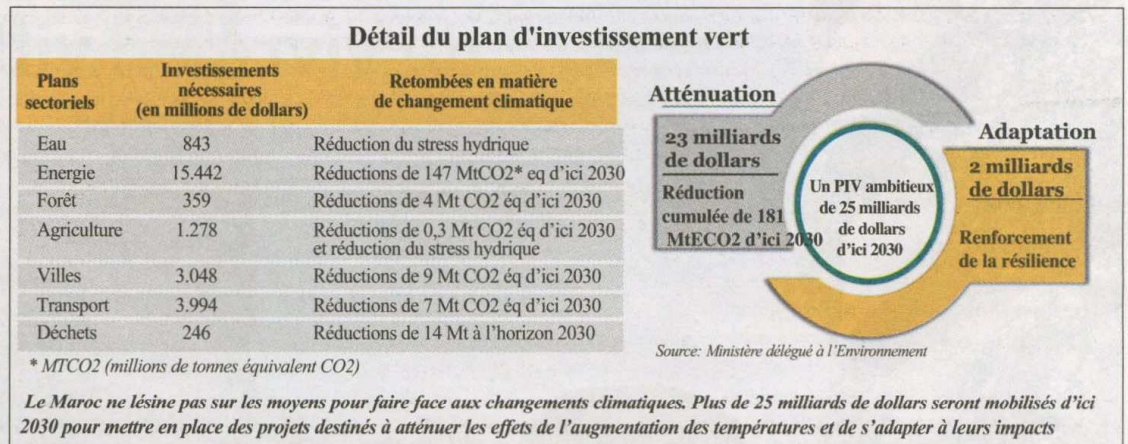
• 25 milliards de dollars d'ici 2030

• Un créneau pour la coopération Sud-Sud

• Un quota du Fonds vert pour l'Afrique

TOUT le gotha de l'environnement mondial reconnaît l'orientation du Maroc vers une économie verte. Un engagement dans la lutte contre les effets des changements climatiques que Rabat n'a plus à démontrer, particulièrement aujourd'hui, Journée internationale de la Terre. La meilleure preuve réside dans l'élaboration du plan d'investissement vert, qui nécessitera la mobilisation de 25 milliards de dollars d'ici 2030.

Une partie de cette enveloppe sera mobilisée par l'Etat et les investisseurs



privés locaux et étrangers. L'engagement international pour les énergies renouvelables est là pour le rappeler. En outre, ce plan d'investissement pourrait drainer des financements internationaux. Ainsi, le Fonds vert pour le climat, doté annuellement de 10 milliards de dollars, a choisi de financer des projets maro-

cains qui s'inscrivent dans le cadre de la croissance verte. A partir de 2020, ce Fonds sera doté d'une enveloppe de 100 milliards de dollars. Mais d'autres bailleurs de fonds pourraient mettre la main à la poche comme notamment le Fonds d'adaptation et le Fonds mondial de l'environnement. En tout cas, la réalisation de ce plan aura des retombées en matière de changements climatiques. Ainsi, rien que la partie énergie, qui requiert près de 15,4 milliards de dollars, permettra une réduction de gaz à effet de serre de l'ordre de 147 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> d'ici 2030. Le

pour la création de valeur ajoutée et d'emplois», souligne le ministre qui rappelle la coopération en la matière sollicitée par plusieurs pays, notamment l'Angola, la Tanzanie, le Soudan, le Burundi et la Mauritanie.

D'ailleurs, le ministre fait valoir la réunion de Marrakech avec la présence de plusieurs ministres africains et hauts responsables internationaux dans le domaine. Cette réunion de travail a débouché sur l'«appel de Marrakech», un document comportant une série de recommandations qu'il faudra affiner lors d'une prochaine rencontre avant le Som-

## Une Fondation multi-tâches

LA Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, présidée par la princesse Lalla Hasnaa, est très active sur le terrain. Depuis sa création en 2001, elle a placé l'éducation et la sensibilisation au cœur de sa stratégie. La Fondation a initié plusieurs programmes phares. Celui consacré aux «plages propres» a donné lieu à la mise en place du label Pavillon bleu. A son actif également, les jeunes reporters pour l'environnement, programme destiné aux lycéens et les «Eco-écoles» pour les établissements du primaire. Elle s'est aussi distinguée par un travail dans la restauration des parcs et jardins historiques. Ainsi, elle a procédé à la rénovation des jardins exotiques de Bouknadel, Arsat Moulay Abdeslam à Marrakech, Jnane Sbil à Fès et l'Ermitage à Casablanca. La Fondation s'est également investie dans le tourisme responsable avec la «Clé verte». □

plan a également mesuré les retombées des investissements sectoriels sur les changements climatiques.

Pour le ministère de tutelle, ce plan permet d'enclencher une «transition vers une économie verte sobre en carbone». Pour y arriver, trois moteurs sont mis en route: la mobilisation de l'Etat, l'attractivité du secteur privé et la prise de conscience générale. C'est le prix à payer si l'on veut se positionner comme leader dans la région. D'ailleurs, Hakima El Haité a su surfer sur la vague, en développant une dimension africaine de son département. La ministre a inscrit son action dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, initiée par le Souverain à travers ses multiples visites dans le continent. «C'est un chantier énorme

met du climat qui se tiendra à Paris en décembre prochain. La recommandation phare porte sur la nécessité de réserver un quota du Fonds vert pour l'Afrique. «L'expérience a montré que ce sont les grandes puissances qui ont le plus profité de cette manne», note la ministre. De même, «l'approche genre doit être intégrée dans l'accord de Paris puisque les changements climatiques touchent spécialement les femmes», rappelle Hakima El Haité, qui est mobilisée pour marquer la COP 21. Et accueillir la COP 22. □

Mohamed CHAOUI



Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Défis de l'environnement

## Rabat au chevet de l'Afrique

• **L'expertise marocaine demandée par des gouvernements subsahariens**

• **Le secteur privé directement contacté pour des projets de gestion des déchets**

• **Mobilisation continentale pour peser lors du Sommet de Paris**

LA conquête marocaine du marché africain concerne également le domaine environnemental. En effet, l'expertise marocaine est très sollicitée par les Etats africains. «Plusieurs pays veulent bénéficier du savoir-faire marocain dans ce domaine. Des rendez-vous ont été pris avec certains gouvernements africains, en marge du Forum Afrique carbone de Marrakech», a souligné Hakima El Haité, ministre déléguée en charge de l'Environnement. Il s'agit d'un nouveau créneau de coopération Sud-Sud

investi par le Maroc, et «un chantier énorme de création de valeur ajoutée et d'emplois», selon la ministre. Elle a indiqué que des actions ont déjà été menées dans ce sens. Des missions ont été dépêchées au Burundi et au Mali par exemple pour «accompagner ces

qui a été dotée d'un centre de valorisation technique, les entreprises qui étaient présentes ont été directement sollicitées par des ministres africains pour bénéficier de leur expertise», rapporte Hakima El Haité. Les pays africains sont également demandeurs

de Paris sur le climat», a fait savoir la ministre. Ceci est d'autant plus important que les Africains veulent faire entendre leur voix lors de ce sommet, face aux puissances industrialisées, grandes pollueuses, «plus préoccupées par des projets qui permettent d'atténuer l'augmentation de la température», a indiqué la ministre. Or, l'Afrique doit d'abord «s'adapter», avant de pouvoir mettre en place des «projets d'atténuation». En clair, les Etats africains doivent montrer, lors de ce sommet, l'intérêt de ces projets d'adaptation, à l'image de la construction des barrages, le développement intégré des oasis, le reboisement... Cela, afin de pouvoir bénéficier de financements. Ils sont également appelés à mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de ces projets. D'où l'importance de la prochaine réunion autour de cette question, prévue dans quelques mois, «probablement en Egypte», fait-on savoir. □

M. A. M.



Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Renforcement des capacités

AUJOURD'HUI, le Maroc se positionne en tant qu'acteur clé sur le continent dans le secteur environnemental. Une orientation confortée par la mise en place de structures dédiées à la protection de l'environnement et à l'économie verte. C'est le cas notamment du Centre de compétences sur les changements climatiques, créé par le ministère de l'Environnement en partenariat avec le gouvernement allemand. Cette institution a pour objectif «le renforcement des capacités des négociateurs qui préparent les réunions climatiques et les positions du Maroc au niveau international». □

pays dans la mise en place d'outils de gestion intégrée des déchets». Une niche à exploiter par les opérateurs marocains. Surtout que ces pays sont intéressés par exemple par «la production de l'énergie à partir des déchets». D'autant plus qu'il s'agit d'une filière en cours de développement au Maroc, suite à un accord signé par le ministère de l'Environnement avec les groupes cimentiers (voir encadré). «Lors d'une visite de l'ancienne décharge sauvage de Marrakech,

de savoir-faire en termes de mise à niveau des ressources humaines. Des équipes des ministères en charge de l'Environnement au Burundi et au Cameroun ont bénéficié de formation au Maroc. Et «un réseau d'expertise marocaine est en cours de création, en vue de le dispatcher sur les pays africains, afin de les accompagner dans la préparation de leurs dossiers de contribution et de financement des projets d'adaptation, qui doivent être prêts à l'occasion du Sommet